

33.—Mouvement des détenus dans les pénitenciers, les maisons de correction et les prisons, 1948-1951

Genre d'institution et détail	1948	1948	1950 ¹	1951
Pénitenciers—				
Détenus au commencement de l'année.....	3,752	3,851	4,260	4,740
Admis durant l'année.....	1,867	2,382	2,445	2,334
Élargis durant l'année.....	1,768	2,008	1,965	2,257
Détenus à la fin de l'année.....	3,851	4,225	4,740	4,817
Maisons de correction pour hommes—				
Détenus au début de l'année.....	2,612	2,939	2,556	2,728
Admis au cours de l'année.....	11,230	12,199	7,937	7,794
Élargis au cours de l'année.....	10,903	11,989	7,765	7,953
Détenus à la fin de l'année.....	2,939	3,149	2,728	2,569
Maisons de correction pour femmes—				
Détenues au début de l'année.....	248	263	230	197
Admises au cours de l'année.....	832	861	367	379
Élargies au cours de l'année.....	816	873	400	416
Détenues à la fin de l'année.....	264	252	197	160
Prisons ordinaires—				
Détenus au début de l'année.....	4,171	4,530	5,625	6,102
Admis au cours de l'année.....	69,463	77,729	85,062	88,555
Élargis au cours de l'année.....	69,115	77,295	84,697	89,235
Détenus à la fin de l'année.....	4,519	4,964	5,990	5,422
Total—				
Détenus au début de l'année.....	10,783	11,584	12,671	13,767
Admis au cours de l'année.....	83,392	93,171	95,811	99,062
Élargis au cours de l'année.....	82,602	92,165	94,827	99,861
Détenus à la fin de l'année.....	11,573	12,590	13,655	12,968

¹ En 1950, le pénitencier de Terre-Neuve a fait rapport pour la première fois et la ferme-prison d'Oakalla (C.-B.), classée autrefois parmi les maisons de correction pour hommes, est devenue une prison.

Sous-section 1.—Pénitenciers*

La Division des pénitenciers du ministère de la Justice est chargée de l'administration des divers pénitenciers au Canada. Le régime comprend huit pénitenciers, les deux plus importants étant situés à Kingston (Ont.), et à Saint-Vincent-de-Paul (P.Q.). Les autres se trouvent à Dorchester (N.-B.), Prince-Albert (Sask.), Stony-Mountain (Man.), New-Westminster (C.-B.), Collin's-Bay (Ont.) et Saint-Jean (T.-N.). Ce dernier est administré par les autorités provinciales et les chiffres de 1950-1952 concernant les détenus de cette institution purgeant des peines de deux ans ou plus sont compris dans les tableaux 34 et 35. Un centre fédéral de formation a été inauguré à Saint-Vincent-de-Paul en avril 1952 pour le traitement et la formation des délinquants âgés de moins de 25 ans. Une école pénitentiaire a aussi été instituée à Kingston pour la formation des fonctionnaires de pénitencier au moyen de cours et de conférences. Durant l'année terminée le 31 mars 1952, la moyenne quotidienne des détenus dans les pénitenciers a été de 4,721 et le total net des frais d'entretien de l'année a été de \$6,955,970, soit \$4.02 par tête et par jour.

Les femmes condamnées au pénitencier dans les différentes provinces sont envoyées à la prison de femmes de Kingston (Ont.) où elles sont détenues dans des locaux spéciaux sous la garde d'un personnel spécial. Au 31 mars 1952, 125 femmes y étaient internées.

* Revu par le Commissaire des pénitenciers, ministère de la Justice, Ottawa.